

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVme ANNÉE. — N° 12

LAUSANNE. — 20 mars 1909.



L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noirague.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

Exercices et problèmes d'arithmétique , par ANDRÉ CORBAZ. — <i>A. Calcul écrit</i> : 1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2 ^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3 ^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — <i>B. Calcul mental.</i> 1 fr. 75	
C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 3 ^e édition, 1 fr. 50. — D. Solutions de géométrie , 50 c.	
Livre de lecture , par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève,	1 fr. 80
Livre de lecture , par A. GAVARD,	2 fr. —
Manuels d'Allemand , par le prof. A. LESCAZE : Premières leçons intuitives d'allemand , 3 ^e édition, 75 c. — Manuel pratique de langue allemande , 1 ^e partie, 6 ^e édition, 1 fr. 50. — Manuel pratique de langue allemande , 2 ^e partie, 4 ^e édition, 3 fr. — Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , auf Grundlage der Anschauung, 1 ^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2 ^e partie, 1 fr. 50. — Lehr- und Lesebuch , 3 ^e partie,	1 fr. 50
Notions élémentaires d'instruction civique , par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite,	45 c.
Premiers éléments d'Histoire naturelle , par le prof. EUG. PITTARD, 2 ^e édition, 240 figures dans le texte,	2 fr. 75
Leçons et Récits d'Histoire suisse , par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié,	2 fr. —
Manuel d'enseignement antialcoolique , par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié,	2 fr. —
Manuel du petit Solfégien , par J.-A. CLIFT,	95 c.
Parlons français , par W. PLUD'HUN, 15 ^e mille, avec l'index alphabét.,	1 fr. —
Comment prononcer le français , par W. PLUD'HUN,	50 c.
Histoire sainte . Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS,	65 c.
Pourquoi pas ? essayons , manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié,	2 fr. 75
ALBERT MALSCH Fables de La Fontaine , édition annotée avec lexique, cartonné,	1 fr. 50

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.000.000.

Fonds total plus de fr. 100.000.000. — Assurances en cours plus de fr. 205.000.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

Collection spécialement recommandée à Messieurs les Instituteurs

Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie.

La petite bibliothèque d'hygiène est composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui ; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise, au contraire, à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte son influence bienfaisante. Prix de chaque volume cartonné toile : 1 fr. 50.

Volumes parus :

Dr Mermod : **Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez.**

L. Winzeler : **Hygiène de la bouche et des dents.**

Dr Bourget : **Hygiène de l'estomac et des intestins.**

Dr Dind : **Hygiène de la peau.**

Pour paraître prochainement :

Mme Monneron-Tissot : **Hygiène du malade.** (A. B. C. de la garde-malade.)

Dr Marc Dufour : **Hygiène des yeux.**

Dr Combe : **Hygiène générale.**

Dr Mermod : **Hygiène de la voix.**

Progymnase de Neuveville.

Ensuite de décès du titulaire, la place de maître de français, histoire, géographie anglais et éventuellement italien au Progymnase de Neuveville est mise au concours. Traitement : 3200 à 3800 fr. Obligations : 28 à 32 heures hebdomadaires. Echange de branches réservé. Entrée en fonctions vers la mi-avril 1909.

Se faire inscrire jusqu'au 1^{er} avril, avec titres à l'appui, auprès de M. le Dr Gross, président de la Commission du Progymnase.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

**Afin d'introduire ma
MACHINE à LAVER LE LINGE**

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus.** — **Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

PENSION

On demande pour après Pâques pour jeune homme de 14 ans une bonne pension chez instituteur sérieux primaire ou supérieur primaire du canton pour finir son instruction et éducation.

S'adresser au Bureau de l'*Educateur*.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de P. BAILLOD & C^{ie}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT *et Fantaisie.*

ORFÈVRERIE ARGENT. *Modèles nouveaux.*

RÉGULATEURS
depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

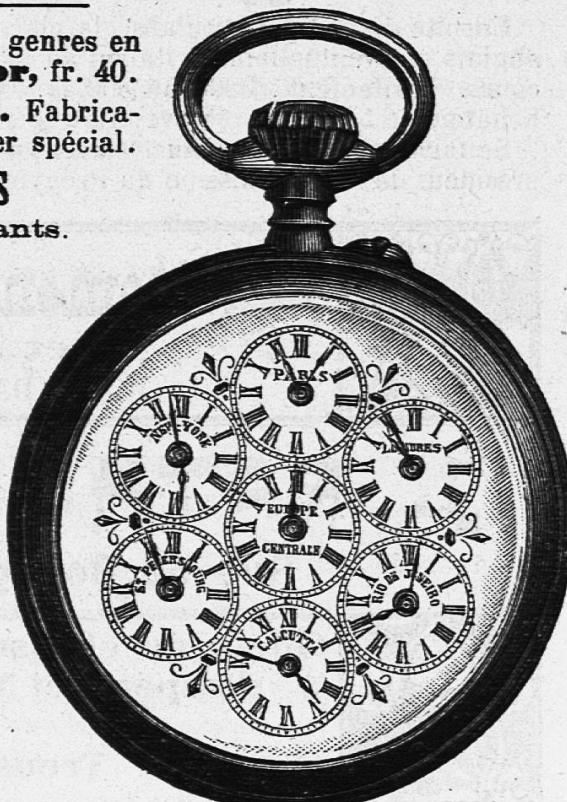
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

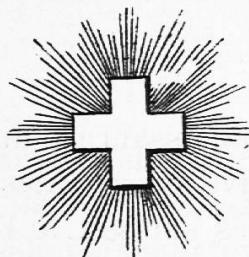
Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 12



LAUSANNE

20 mars 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — L'école et le caractère. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Jura bernois, Genève. — Correspondance. — Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Doléances d'un instituteur (fin). — Brunot et Bony, et Hanriot et Huleux. — Composition : Le fleuve. — Dictée.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau du Comité central de la *Société pédagogique de la Suisse romande* a tenu une séance, à Genève, le samedi 13 mars écoulé, sous la présidence de M. Camille Frossard, directeur des écoles secondaires, à St-Imier. Tous les membres étaient présents.

A l'ordre du jour figuraient les comptes de l'exercice de 1908. Ils bouclent par un boni qui dépasse 800 francs. Le Bureau a pris connaissance des réponses à l'appel publié dans *l'Éducateur* en vue des questions à mettre à l'étude pour le prochain congrès. Sur ce point, les membres du Comité central seront avisés par circulaire et auront à se prononcer sur le choix des questions.

La question de l'acquisition éventuelle du domaine de Neuhof a fait l'objet d'une discussion serrée. Les décisions prises seront, cas échéant, transmises au Comité dit de Neuhof.

Le Bureau s'est aussi occupé de l'organisation d'une course d'étude pour les membres de l'association. Cette organisation, nos lecteurs le savent, rentre dans les nouvelles attributions du Bureau de la Romande. Le Bureau charge MM. Guex et Perret de s'aboucher avec les délégués de la section vaudoise, MM. Porchet et Cordey, en vue de l'organisation d'une course d'étude qui aurait lieu en automne de l'année courante et dont le but serait *Paris et le Havre*.

Il a été donné enfin connaissance d'une lettre de la Direction générale des C. F. F. relative aux facilités à accorder pour les fêtes et les réunions de sociétés suisses. A l'avenir, notre association n'aura plus la faveur de se rendre aux fêtes, congrès ou réunions générales et d'en revenir au moyen d'un billet ordinaire de simple course.

Diverses autres questions de ménage intérieur concernant la marche de la Société (demande de la *Société pédagogique genevoise*) et celle du journal ont été examinées au cours de cette intéressante et laborieuse séance.

L'ÉCOLE ET LE CARACTÈRE

Il faut enseigner le travail. Il faut lui donner un fondement moral, cultiver les sanctions intérieures, la joie du devoir accompli. Il faut intéresser la personnalité profonde de l'homme aux besognes même les moins attrayantes ; montrer la valeur capitale des plus petits détails ; présenter le travail comme un exercice pour l'affermissement de l'âme. « La croissance morale d'un homme ne se marque pas d'abord par des actions d'éclat, mais par des victoires qu'il remporte sur lui-même à propos de tout petits détails. S'accoutumer de bonne heure à une occupation désagréable, voilà ce qui forme l'homme et le prépare à une vie plus haute. »

M. Föerster — et c'est peut-être son plus grand mérite — excelle à nous suggérer mille occasions, toutes prises dans la vie de l'enfant, d'agir sur le moral et de former le caractère. Pour illustrer un entretien sur la persévérance, il conseille d'apporter en classe un travail commencé, puis abandonné par un élève, un découpage par exemple, et d'en tirer tout ce qu'il comporte de leçons pour la vie : « le profit qu'il y a de mener un travail à bonne fin à force de patience et d'énergie, et, en revanche, le danger que fait courir au caractère tout entier un travail qu'on ne fait qu'à moitié et avec mollesse. Il y a des gens dont toutes les habitudes révèlent qu'ils n'ont jamais su finir leurs découpages. »

L'enseignement de l'écriture, du dessin, des travaux manuels, est particulièrement propre à la culture du caractère. Il y a là une école d'exactitude, de volonté, de probité, que M. William James a déjà signalée dans ses *Causeries pédagogiques*. Exigeons une dic-

tion nette et irréprochable : c'est aussi une salutaire gymnastique du vouloir. « Le laisser-aller dans ces branches peut miner de la façon la plus dangereuse la personnalité tout entière. »

A la lumière de cette « pédagogie du caractère », les plus infimes incidents de la vie scolaire prennent un relief inattendu. Au sujet de la nécessité d'arriver à l'heure, le maître montrera quelle énergie et quelle ténacité il faut pour être toujours « à temps », de façon qu'on puisse compter absolument sur notre ponctualité ; il ajoutera qu'on *peut* être ponctuel si on le veut sincèrement, et que c'est pour la volonté une excellente occasion de triompher des circonstances fortuites.

On peut stimuler les écoliers à résister au fou rire en leur expliquant « combien il est bon que l'homme ne soit pas accessible à toutes les sollicitations extérieures et comment en arrivant sur un point à se dominer soi-même, on accroît sur beaucoup d'autres sa force de résistance. »

M. Førster indique de même tout ce que l'on peut tirer pour la maîtrise de soi des règles qu'impose la discipline de la classe : silence, immobilité, ordre, propreté, etc.

A ceux qui objecteraient que le temps manque pour causer de toutes ces questions, M. Førster répond très à propos : « Le maître consacre bien cinq minutes et davantage à parler de ces sujets, quand, à propos d'un délit quelconque, il se fâche et se met à gronder ; malheureusement ce n'est jamais que dans la forme d'une mercuriale. Ne vaudrait-il pas infinitement mieux choisir pour cela un moment plus approprié, un moment où le maître et les élèves seraient dans des dispositions favorables, en pleine possession de leurs forces spirituelles et morales ; ce n'est évidemment pas le cas au moment d'un flagrant délit. »

* * *

Aux Etats-Unis, la discipline scolaire s'inspire résolument des principes démocratiques. La coopération a remplacé la contrainte. L'écolier se sent déjà un citoyen libre et responsable. Le *self-respect* de l'enfant est utilisé avec soin et discernement. Cet esprit se manifeste dans le ton qui règne entre maîtres et élèves. Pas d'expressions injurieuses, d'ordres brutalement donnés. L'instituteur

traite ses écoliers en *gentlemen*. C'est parce que les châtiments corporels affaiblissent le sentiment de l'honneur que les Américains les proscriivent. Ils tirent un parti remarquable de « l'esprit de la classe. » — « Refuser de donner à cet « esprit » une part dans l'organisation de l'école, c'est se priver de forces précieuses qui profiteront à l'opposition, à la résistance et au désordre systématiques. »

M. Foerster donne une description détaillée du système américain de l'école-cité. Je dois me borner à en indiquer le principe. Il s'agit de confier aux élèves des responsabilités, de solliciter leur collaboration, d'organiser l'école en une petite république. « Rien ne lie l'homme à l'ordre moral, autant que l'obligation de faire quelque chose pour le défendre. »

Le livre s'achève sur des *conseils aux commençants*. « Ceux qui débutent dans l'enseignement doivent avant toutes choses se persuader de l'importance extraordinaire qu'il y a à faire régner dans leurs classes une discipline sévère. Les jeunes veulent obéir, ils demandent de l'ordre. L'état d'indiscipline ne les rend jamais vraiment heureux et les seuls maîtres qu'ils respectent sont des maîtres sévères et conséquents. »

N'accumulez pas les règles et les défenses. Donnez des ordres clairs et sans exceptions. Exigez en tout de la rigueur et de la précision. « Même en dehors de la classe, les élèves d'un maître qui tient à l'ordre se reconnaissent à mille détails de maintien, minimes en apparence, extraordinairement significatifs en réalité. »

Le ton du maître doit être d'emblée celui de l'autorité. Soyez sobre de paroles. Gardez une certaine réserve. Ne cherchez pas à gagner dès le premier jour l'amour de vos élèves : vous perdriez de leur respect. L'amour viendra plus tard, si vous le méritez.

Soyez maître de vous-même. « Un maître irrité ou excitable cesse de remplir la plus essentielle de ses fonctions, qui est d'incarner l'autorité et l'ordre véritables ; il n'est plus, lui aussi, qu'un échantillon de cette dissipation, de cette inquiétude, de ce manque de contrôle qu'il prétend combattre en autrui... Une des principales raisons contre les châtiments corporels, c'est le fait qu'ils enlèvent quelque chose à la dignité du maître et l'obligent à se départir de sa tranquillité. »

Renoncez à gronder beaucoup, à rappeler constamment à l'ordre, à corriger, exhorter et prêcher éternellement. N'usez point des grands coups frappés sur le pupitre ni des éclats de voix tonitruants.

Faites dans votre existence une place au recueillement, à ce que M. Jules Payot appelle la « réflexion méditative ». Retrempez vos énergies aux sources vives de l'idéal ; elevez vos pensées vers les sommets de la vie intérieure, « priez ».

* * *

Quelques essais « d'autonomie » ont été tentés dans la Suisse allemande. Un chapitre est consacré à la *Landsgemeinde du Toggenbourg*¹. En outre, un appendice nous renseigne sur les expériences faites. Lisez le récit de M. Hepp. Vous y prendrez l'intérêt le plus vif.

La traduction de M. Pierre Bovet est élégante et précise. C'est plus qu'une belle œuvre littéraire : c'est une bonne action.

Le livre de M. Föerster sera pour les débutants un guide sûr. Mais ne croyez pas qu'il ne vise qu'eux. Il sera d'un très grand prix pour ceux qui, enseignant depuis quelques années déjà, ont désormais donné à leur vie ses lignes essentielles, mais sentent l'impérieuse nécessité de perfectionner obstinément le détail. Pour ceux-là, *l'Ecole et le Caractère* deviendra vite un livre de chevet.

Albert CHESSEX.

NOTE DE LA RÉDACTION. — L'auteur a placé lui-même une préface à son livre. La force motrice de l'homme tout entier, celle qui agit d'une façon profonde et décisive sur ses actes, celle qui également constitue un facteur de santé physique, c'est le caractère. On est en droit de s'étonner, dit Föerster, de la rareté des livres traitant d'éducation morale. Ceux qui s'occupent de la culture de l'intelligence foisonnent, alors que, dans le domaine moral, la psychologie et la pédagogie en sont à peine à leurs débuts. On peut regretter sans doute qu'il n'y ait pas davantage encore de bons ouvrages sur l'éducation du cœur et de la volonté. Dire qu'il n'y en a presque pas est exagéré. Il y a en France, en Angleterre, et surtout en Allemagne des centaines et des centaines d'ouvrages qui abordent

¹ Voir *Educateur* du 6 mars 1909.

le problème de l'éducation du caractère et lui donnent une solution qui, pour n'être pas tout à fait celle que réclame l'auteur, n'en met pas moins les élèves à la forte école de la volonté et de la maîtrise de soi.

Nos lecteurs connaissent maintenant les idées essentielles du pédagogue zuricois. Quelques-unes sont réellement nouvelles, intéressantes, fort suggestives. D'autres sont anciennes et font partie du patrimoine des classiques de la pédagogie. Qu'on relise les ouvrages des défenseurs de la pédagogie éducative en Allemagne, de Herbart, à Ziller, à Stoy et à Rein, ou, plus près de nous, ceux de Gaudig (*Hérésies didactiques*), de Scherer, de Hagmann, de Kerschensteiner et de tant d'autres et l'on reconnaîtra que les principes de M. Förster sont moins nouveaux qu'il y paraît au premier abord.

Et, en France, les Vessiot, les Thomas, les Marion, les Lavisse, les Payot, les Mauxion, les Pinloche et tant d'autres n'ont-ils pas prêché sur tous les tons la prise de possession du caractère, l'apprentissage de la liberté et l'éducation du sens social ? Ne retrouve-t-on pas les mêmes préoccupations chez l'Anglais Blackie (*L'Education de soi-même*) et chez la plupart des pédagogues de l'école américaine, sans compter les partisans de l'éducation dite « nouvelle », dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs ?

Ce qui, assurément, ne veut pas dire qu'il n'y ait pas beaucoup à glaner dans l'ouvrage de M. Förster. Tous ceux qui le liront en retireront profit et réconfort moral.

Errata. — Numéro du 13 mars, *L'Ecole et le caractère*, p. 162, dernier alinéa, lire : Il faut cultiver le sentiment de *l'honneur*, et non de l'homme. Même page, dernière ligne, supprimer le mot : plus. Page 163, dernière ligne du 4^e paragraphe, biffer le mot : souvent. Enfin, le titre du livre d'Ellen Key est : *Le Siècle de l'Enfant* et non pas : Le Siècle et l'Enfant.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Fonds scolaire de prévoyance.** — Arrêté du Conseil d'Etat du 15 février 1909. 1^o La pension ancienne est fixée à 200 francs. 2^o La pension nouvelle est fixée à 800 francs. 3^o L'indemnité d'assurance au décès sera de 3000 francs.

*** **Examens d'Etat primaires.** Session de 1909. — Les candidats aux brevets de connaissances pour l'enseignement dans l'école enfantine et dans l'école primaire sont invités à se faire inscrire au Secrétariat du Département de l'Instruction publique jusqu'au 20 mars courant.

Les examens écrits auront lieu les 5 et 6 avril et les examens oraux commenceront le 19 du même mois à Neuchâtel, dans les locaux de l'Ecole normale cantonale. Chaque candidat sera convoqué personnellement et recevra l'horaire des examens. L'âge requis pour être admis aux examens est au minimum de dix-huit ans révolus.

Ch. HINTENLANG.

* * **Examens.** — On sait que les examens écrits de fin d'année scolaire se sont faits chez nous jusqu'ici le même jour dans tout le canton avec des épreuves fournies par le Département de l'Instruction publique. Il en sera de même encore cette année et le jour des examens écrits est fixé au 29 mars prochain.

Mais la loi nouvelle, qui a été promulguée le 20 janvier, modifie cet usage. Un courant de décentralisation s'est fait jour à ce propos, et désormais, les commissions scolaires locales organiseront et dirigeront les examens qu'elles jugeront nécessaires.

L'usage se répand de plus en plus chez nous de faire des examens trimestriels et d'en combiner les résultats, pour la promotion, avec ceux de l'examen de fin d'année auquel on donne ainsi moins d'importance.

On évite par là, dans une grande mesure, le surmenage qui, d'une manière générale, précédait l'unique examen annuel.

Cependant, il ne manquera de partisans des anciens usages, et il faut s'attendre à ce que bon nombre de Commissions scolaires conserveront les épreuves que le Département de l'Instruction publique tiendra à leur disposition.

*** **Neuchâtel université.** — Prochainement, le Grand Conseil neu-châtelois discutera en premier débat, et sans doute renverra à l'examen d'une commission un projet de convention entre l'Etat de Neuchâtel et la Commune chef-lieu, portant en tête ce qui suit : « Dès que l'Académie de Neuchâtel aura été érigée en Université, la somme de 12 000 fr., payée actuellement par la commune de Neuchâtel, à titre de subvention annuelle aux établissements d'instruction supérieure, secondaire et pédagogique de l'Etat, sera portée à 30 000 fr. ». Suivent d'autres dispositions qui, dans une certaine mesure, diminuent l'importance de l'augmentation de la subvention de Neuchâtel.

Le Conseil général de la Ville a déjà ratifié cette convention, et il faut espérer qu'en principe notre Grand Conseil se montrera aussi favorable. Il est temps de remplacer, pour notre établissement d'instruction supérieure, ce titre impropre et désuet d'Académie par celui d'Université, en lui donnant, bien entendu, le développement en rapport avec son titre.

B.

VAUD. — **Ils sont en France.** — Chaque année, en mars, des paysans d'outre Jura viennent dans notre contrée engager des bergers pour la saison d'été.

Ces enfants de dix à quinze ans, reçoivent un salaire de 50 à 80 fr. Ils sont en général bien nourris, et bien traités, mais ils ne fréquentent pas l'école.

Ces élèves rentrent chez nous pour l'hiver et quand ils sont nombreux — le

1/7 de la classe — il faut recommencer pour eux ce qui a été fait avec les camarades restés au pays.

La traite des petits bergers nuit aux progrès scolaires. L.-J. MAGNIN.

† Aloïs Bastian. — Mercredi 3 mars, un nombreux cortège, évalué à plus de 350 personnes, a rendu les derniers honneurs à A. Bastian, professeur de français à l'Ecole de Commerce, à Lausanne, enlevé à sa famille, à ses collègues et à ses élèves, après quelques jours de maladie.

Le défunt comptait beaucoup d'amis dans le corps enseignant vaudois, et nous pensons leur faire plaisir en reproduisant une partie du discours que M. L. Morf, directeur, a prononcé sur la tombe :

« Aloïs Bastian était à l'âge où l'homme est en pleine possession de toutes ses facultés ; il était arrivé à cette période de la vie, où l'expérience pédagogique commence à atteindre son maximum d'intensité.

» Brusquement, la maladie le terrasse ; en quelques jours, la mort nous le ravit. Et si l'émoi a été grand dans la famille d'Aloïs Bastian, il n'a pas été moindre à l'Ecole de Commerce, parmi ses collègues et ses élèves.

» En octobre 1905, quelques semaines après notre arrivée à la direction de l'Ecole, A. Bastian nous fut désigné pour remplacer un maître rattaché complètement à un autre établissement.

» Frappé des progrès faits en peu de temps par les élèves placés sous ses ordres, nous n'hésitons pas à lui confier l'enseignement du français dans la classe de perfectionnement qui venait d'être créée. Nous pouvons dire que c'est grâce au travail d'Aloïs Bastian que les efforts de l'Ecole, dans cette direction, ont été couronnés de succès.

» L'année passée, lorsque la première année de la section des langues modernes fut ouverte, c'est encore à lui que nous nous adressons : le succès répond à son travail et à son talent pédagogique.

» Aloïs Bastian aimait ses élèves ; quelques heures avant sa mort, il s'intéressait encore à eux et se réjouissait à l'idée de pouvoir reprendre bientôt le chemin de l'Ecole. C'est qu'il avait l'âme d'un éducateur : à chacun de ses élèves il trouvait des qualités dont il se servait adroitement pour atteindre le but qu'il se proposait. L'élève surpris, enchanté, prenait confiance en lui-même, se lançait et réussissait.

» C'est pleins de tristesse qu'aujourd'hui nous adressons un dernier adieu à cet excellent maître, à ce collègue apprécié, dont l'Ecole de Commerce était en droit d'attendre encore de nombreux services ». C. A.

JURA BERNOIS. — † Auguste Dubied. — Le 23 février, au matin, est décédé, au Lindenholz, à Berne, M. P.-A. Dubied, directeur du progymnase de Neuveville. Il enseignait dans cet établissement depuis 1872 ; il laisse à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un brave homme dans toute la force du terme, disent les journaux du pays. M. Dubied faisait partie de la commission des examens du brevet secondaire.

† Paul Jeanloz-Rossel. Paul Jeanloz-Rossel, ancien instituteur et secrétaire-caissier municipal à Tavannes, est décédé subitement, le 1er mars dernier,

au cours d'un voyage qu'il faisait à Délémont. Entre Court et Moutier, il fut frappé subitement d'un affreux malaise. Débarqué à Moutier, il expira pendant qu'on le transportait de la gare dans un hôtel voisin.

Jeanloz-Rossel était un des rares survivants de la classe de 1870, une des plus fortes en nombre qui soit sortie de l'école normale de Porrentruy. Il était né le 30 octobre 1849, à Roches, petit village de la paroisse de Moutier et c'est en 1870 qu'il commença sa carrière d'instituteur à Tramelan-dessus, où il fonctionna pendant quatre ans et où il se maria. De 1874 à 1903, Paul Jeanloz dirigea la classe supérieure de Tavannes avec un vrai talent d'éducateur. Cette localité ayant pris un grand développement par suite de la création de deux fabriques d'horlogerie, l'instituteur donna sa démission pour se vouer entièrement à l'administration communale. Les fonctions de secrétaire-caissier que le défunt avait remplies pendant de longues années comme occupations accessoires, demandaient dès lors toutes les forces d'un homme rompu aux affaires. Jeanloz a rendu de grands services à la commune et à la paroisse de Tavannes. Aussi la cérémonie des funérailles fut-elle une vraie manifestation publique. Jamais, dit-on, Tavannes n'avait vu un cortège funèbre aussi imposant. Au temple, où a eu lieu la cérémonie des derniers adieux, M. Paul Brand, maire, a déroulé la vie de l'homme utile et bon, de l'instituteur de mérite et du fonctionnaire modèle. M. Aurvi, pasteur, a exprimé les regrets du conseil de paroisse, tandis que son collègue, M. Besson, a fait ressortir les nobles qualités de ce bon et excellent citoyen. Paul Jeanloz-Rossel a vraiment été un homme utile et laborieux, dévoué au bien public; il a fait honneur au corps enseignant d'où il est sorti,

H. GOBAT.

*** **Société des instituteurs bernois.** Nous apprenons avec satisfaction qu'un premier concours de la classe inférieure de Mervelier, mise à l'interdit par le Comité central, n'a pas donné de résultat. Deux institutrices, de Cœuve et Bienne, qui s'étaient inscrites, ont, sur nos instances, retiré leur candidature au dernier moment, prouvant ainsi qu'un louable esprit de solidarité anime les membres du corps enseignant jurassien. *Comité de section de Moutier.*

*** **Interdiction.** Le corps enseignant bernois est prié de ne pas postuler la place mise au concours à Mervelier (classe inférieure). *Le Comité central.*

GENÈVE. — Congrès de psychologie. — Le sixième Congrès international de psychologie aura lieu, à Genève, du 3 au 7 août.

CORRESPONDANCE

St-Imier, mars 1909.

Monsieur le Rédacteur de *l'Éducateur*,

J'ai eu connaissance hier seulement de l'article que vous avez publié dans votre numéro du 20 février, concernant un entrefilet que le *Jura bernois*, de St-Imier, a consacré aux procédés dont usait feu M. Landolt, dans ses inspections de classes secondaires. Votre correspondant s'est empressé de vous faire reproduire la lettre adressée au *Jura bernois* par M. le Dr Cuttat; mais ce qu'il a omis, c'était d'y ajouter la réponse dont la rédaction du journal avait fait suivre cette correspondance. Ce qu'il n'a pas dit encore, c'est que la lettre de M. Cut-

tat renfermait une erreur d'un assez gros calibre, chose toujours assez fâcheuse quand on se mêle de vouloir mettre les autres sur le bon chemin.

Cela étant, vous ne verriez pas d'inconvénient, je pense, à ce que, à mon tour, je vous envoie les réflexions dont j'ai fait suivre la lettre de M. Cuttat dans le *Jura bernois*. Pourtant, je vous épargnerai l'envoi de cette prose, qui occuperait trop de place dans les colonnes de *l'Éducateur*. En revanche, vous me permettrez deux mots au sujet de M. Landolt. J'avais traité ses procédés pédagogiques d'« abracadabrant ». C'est aussi la manière de voir *unanime* des maîtres de l'enseignement secondaire qui eurent le « privilège » de travailler sous la surveillance de cet inspecteur. Or, de deux choses l'une : ou bien, ces procédés étaient tels que je les ai qualifiés, ou bien alors, c'est tout le corps enseignant secondaire bernois, soit plusieurs centaines d'hommes cultivés, qui a mal vu, mal apprécié, mal jugé. Pour moi, je ne perdrai pas mon temps à choisir entre ces deux propositions.

Enfin, puisque l'on tient à m'accuser d'ignorance dans cette affaire, je me réserve de publier dans le détail un certain nombre des extravagances (pas toutes, ce serait impossible) reprochées à M. Landolt dans l'accomplissement de ses fonctions d'inspecteur. C'est tout ce qu'y auront gagné les défenseurs des procédés indéfendables de cet homme d'école. Et le jour où je publierai ces renseignements, les rieurs, assurément, ne seront pas de leur côté.

Comme c'est moi qui, somme toute, ai été pris à partie dans votre numéro du 20 février, je compte que vous ne me refuserez pas l'insertion des lignes ci-dessus et je vous prie d'agrérer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ch. NEUHAUS, rédacteur du *Jura bernois*.

BIBLIOGRAPHIE

I. N. R. I., par P. Rosegger. Traduction de l'allemand par M^{me} C. Mondoré.

Ce chef-d'œuvre de P. Rosegger a déjà été traduit en cinq langues. Malgré son titre, ce n'est pas un « livre de piété ». Ce récit est fait par un ouvrier, Conrad Ferleitner, qui a été amené par les circonstances à faire partie d'une conspiration anarchiste. On l'a persuadé que la violence était permise pour combattre l'oppression et il a consenti à assassiner un des principaux personnages du royaume.

Arrêté, puis condamné à mort, Ferleitner souffre d'une angoisse intolérable en attendant son exécution. Pour se distraire, il se met à écrire un évangile d'après les souvenirs qu'il a conservés des récits que sa mère lui faisait dans son enfance. Sous sa plume évocatrice les récits bibliques se succèdent en une série de tableaux si vivants qu'ils intéressent même les indifférents en matière religieuse.

Un prêtre, qui le visite dans sa prison, ayant lu son manuscrit, lui demande la permission de le faire imprimer. Par le fait d'un malentendu, au moment où il le rapporte au prisonnier, celui-ci éprouve une émotion telle qu'il tombe mort subitement. La miséricorde divine a annulé le châtiment humain.

(G. C.)

C. MONDORÉ.

Ecoles normales de Lausanne. — L'exposition des dessins et travaux manuels est ouverte, salle Est, 3^e étage.

PARTIE PRATIQUE

Doléances d'un instituteur.

III

J'ai de bonnes raisons de croire que les deux collègues qui m'ont fait part de leurs doléances ne sont pas seuls à se plaindre : les exemples cités ne sont que l'image de beaucoup d'autres. Mais comme je n'ai pas voulu ouvrir ici un chapitre de griefs, il n'est pas à propos de provoquer de nouvelles récriminations : la partie pratique *l'Éducateur* a mieux à faire.

Il me reste maintenant à dire non seulement à mes correspondants, mais à tous mes lecteurs :

Ni la loi scolaire, ni le règlement qui l'interprète ne confèrent aux délégués communaux le droit de prescrire aux instituteurs des méthodes d'éducation ou des systèmes d'instruction pour les faire mettre en œuvre dans les écoles de leur ressort. Le contrôle de l'enseignement est confié avant tout aux délégués du Département de l'Instruction publique. Comment se fait-il cependant que des instituteurs consciencieux et intelligents soient exposés aux caprices de certains maniaques ou aux inepties de citoyens peut-être bien intentionnés, mais mal préparés à s'occuper d'affaires scolaires ?

Serait-ce la conséquence d'une tradition qui pèse encore lourdement sur notre vie sociale, selon laquelle un fonctionnaire quelconque se croit investi des compétences appartenant à ses supérieurs hiérarchiques ? N'a-t-on pas vu tel huissier prendre le ton du directeur de bureau ou du juge d'instruction ? Les membres des commissions scolaires seraient-ils, dans une certaine mesure, le jouet de la même illusion ? Je penche à le croire. Et les fonctions d'expert qui leur sont départies aux examens annuels ne sont pas pour les ramener au sens de la réalité.

D'autre part, l'instituteur n'a-t-il sur ce point rien à se reprocher ? A laisser croire que le niveau intellectuel et moral d'un enfant se mesure à l'échelle numérique, à se prêter aux désirs plus ou moins nettement exprimés d'un profane en matière d'éducation, à régler son mode de faire sur l'opinion régnante, c'est s'exposer fatallement aux soubresauts de la politique et des circonstances locales, c'est devenir l'instrument d'un parti et peut-être un jour sa victime. Il faut donc que l'instituteur ait une idée si haute de sa vocation que les mesquineries de ses voisins et de maint magistrat le laissent indifférent. S'il a des convictions éclairées et un idéal élevé, il n'est pas possible qu'il soit obligé de sacrifier beaucoup aux opinions du jour. Sa mission à lui sera toujours de semer les idées, de proclamer le bien, de poursuivre la vérité et parfois... de souffrir.

Mais, après cela, laissez-moi m'indigner contre les abus de pouvoir, les tracasseries, les agaçants procédés des fonctionnaires de second et de troisième ordre qui compliquent inutilement la tâche du maître d'école. Quand celui-ci est fidèle à son devoir, quand il fait preuve de conscience, de dévouement, qu'au lieu de multiplier comme à plaisir les occasions de conflit, *on lui accorde une large initiative* ! Pourquoi vouloir se mêler de régler quantité de petits détails qui sont de valeur bien secondaire dans la vie à l'école, mais qui prennent une impor-

tance excessive dès que l'autorité ou ses représentants y mettent la main ? L'école a tout à perdre à cette tendance bureaucratique et paperassière.

Il est enfin une cause d'insuccès, disons plutôt de recul, bien faite pour alarmer les amis du vrai progrès. Chacun s'estime qualifié pour juger des questions d'éducation et d'enseignement. Le premier venu — qu'il soit manœuvre, marchand, agriculteur, journaliste, docteur, pasteur, artiste, savant ou ignorant, pourvu qu'il fasse partie d'une commission administrative, législative ou simplement scolaire — veut dire son mot ou développer son programme personnel en matière d'instruction publique. Je me suis souvent demandé ce que deviendrait notre jeunesse et même l'espèce humaine si, en matière d'hygiène et de santé, on permettait à n'importe qui de légiférer. Eh bien ! les précautions que l'on a su prendre à l'égard des dangers que court la santé publique ou privée, que ne les prend-on avec autant de sollicitude en ce qui concerne la vie intellectuelle et morale ? Mettons-la à l'abri des fluctuations politiques et des caprices de l'opinion, en organisant avec plus de sagesse, de prudence et de soin le contrôle et la surveillance de l'enseignement.

C'est à nos supérieurs, à nos autorités, que va ce vœu d'un instituteur.

U. B.

Les B.B. et les H.H.

Par ces doubles initiales, je désigne les grammaires Brunot et Bony et Hanriot et Huleux, et je me propose, non pas de les opposer l'une à l'autre dans toutes leurs parties, mais de montrer que l'une répond mieux que l'autre à certaines exigences du corps enseignant.

Vous serez d'accord avec moi si je dis que dans une grammaire la règle ne constitue pas la partie essentielle ; vous demanderez que cette règle soit énoncée de la façon la plus simple, la plus compréhensible, et c'est tout. Sans parti-pris, je dirai que dans les H.H., les règles simples, parfaitement à la portée de nos enfants sont plus nombreuses que dans les B.B.

Nous réclamons un manuel renfermant le plus grand nombre possible de devoirs grammaticaux. On prétend que, si nous le désirons, c'est pour que nous n'ayons plus la peine de préparer nous-mêmes ces exercices, pour que nous puissions nous « payer du bon temps ! » Singulière appréciation ! Si, pendant les trois années du degré intermédiaire, où, à part le livre de lecture, nous n'avons pas de manuel pour l'enseignement du français, nous voudrions compter toutes les minutes employées en classe à la préparation des exercices grammaticaux, à leur inscription au tableau noir, à la copie, par les élèves, dans leurs cahiers, si nous faisions ce calcul, nous arriverions à un nombre fabuleux de minutes. Et ce temps-là, c'est du temps perdu, inutilement dépensé ; c'est une perte. Or, avons-nous du temps à perdre ? Je ne le crois pas, surtout pas dans l'enseignement de la langue maternelle.

Ensuite, je crois que tous, nous sommes suffisamment fatigués par la correction de ces devoirs sans que nous nous surmenions à les composer.

Enfin, je dirai que nous sommes aussi dignes d'être munis de bons outils que n'importe quel ouvrier. On n'envoie pas un appareilleur sur un chantier avec

une fraise ou une lime qu'il soit obligé de terminer avant de s'en servir. Tout ouvrier dispose d'outils parfaits, complets, prêts au travail. Les patrons savent bien que s'il n'en était pas ainsi, leurs ouvriers perdraient un temps précieux à ajuster leurs instruments de labeur. Les patrons avisés donnent à leurs ouvriers les outils les plus perfectionnés, afin que ces ouvriers fassent le plus possible du meilleur ouvrage.

On ne doit pas autrement raisonner quand on parle d'enseignement de la langue. D'autant plus que beaucoup d'entre nous, pour des raisons diverses, n'ont pas sous la main, au moment propice, tout le matériel nécessaire, convenablement gradué, parfaitement adapté aux leçons : nous nous remettons un peu au hasard. Combien s'en trouve-t-il qui aient un registre de dictées, patiemment classées, pour tous les degrés, et un autre registre de devoirs grammaticaux ? Quelques uns l'ont fait, mais il faut songer à tant de choses que ces collections sont incomplètes et inachevées. Et lorsque vient la leçon de dictée, nous nous fions à quelque manuel, nous prenons au hasard dans les *Educateurs* et il arrive fort souvent que la dictée ne se rapporte pas à la leçon de grammaire. Et c'est un tort,

Revenons à nos manuels de grammaire. Les B.B. ont des exercices, deux ou trois par leçon ; ils sont courts ; ils répondent en général assez bien au but poursuivi. La grammaire H.H. renferme aussi une belle collection d'exercices qui ont les mêmes qualités que ceux du B.B. Mais comme H.H. possède, pour un même sujet — accord des participes, par exemple — un plus grand nombre de leçons, il s'en suit qu'on y trouve un plus grand nombre d'exercices.

De plus, B.B. ne contient presque pas de dictées. La plupart de ses exercices pourraient être utilisés dans ce but ; mais si les élèves les ont déjà écrits dans leur cahier d'orthographe, sous forme de devoir, je ne vois pas bien comment on pourra, sur la même page ou sur la suivante, utiliser le même texte pour un thème. B.B. présente des lectures, mais ces lectures ne sont pas utilisables pour des dictées.

Il n'en va pas de même dans H.H. Et c'est ici qu'éclate la supériorité de cet ouvrage. Chaque leçon est accompagnée d'une lecture bien appropriée au but de la leçon. Son texte est simple et intéressant. Comme je l'ai dit dans un précédent article, ce texte est lu, puis étudié dans son style, dans son vocabulaire, il est analysé logiquement et grammaticalement ; l'enfant l'apprend en classe ou à domicile. Cette préparation fait perdre moins de temps que celle qui doit être faite au tableau noir. D'où grand avantage. Ensuite, nous faisons la dictée. L'élève la corrige lui-même en ouvrant sa grammaire. S'il a oublié une correction il pourra toujours retrouver le texte imprimé. Cela a son importance.

Comme chaque cours H.H. renferme plus de 100 de ces lectures, nous aurons sous la main, au moment propice, presque toutes les dictées dont nous pourrons avoir besoin dans notre enseignement.

Pour conclure je dis que H.H. est un outil plus complet que B.B. Il nous rendra donc plus de services. Nos hautes autorités scolaires sont occupées à examiner ces deux ouvrages pour en adopter l'un ou l'autre qui remplacera Larive et Fleury. Nous serions heureux d'avoir H.H., car nous aurions le manuel que nous désirons depuis longtemps.

Que si l'on est indécis, on pourrait, pendant quelques années, donner ces deux ouvrages à choix à nos écoles. On l'a bien fait pendant longtemps avec les grammaires Larive et Fleury et Larousse. Avec les années, on verrait laquelle serait la plus demandée et l'on supprimerait celle qui aurait obtenu le moins de partisans.

Eug. MONOD.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Le fleuve.

A mi-côte de la colline, le sentier qui descend parmi les hêtres et les bouleaux devient soudain plus élastique, et le profond tapis des feuilles mortes du dernier automne s'assouplit sous les pas du promeneur. Certainement, la lisière de la forêt n'est pas bien loin. Déjà, ce n'est plus le terrain poudreux où fleurit la rose et sèche bruyère ; ce n'est plus la forêt sévère et silencieuse. Quelle subite fraîcheur ! On entre dans le taillis d'un vert si tendre. Sous les feuillages entremêlés, les herbes folles sont plus hautes, le velours des mousses plus dru et plus épais ; et, là et là, s'arrondit la pâleur malsaine des champignons... Dans le fourré, que de chants d'oiseaux, que de frissons d'ailes ! Il doit y avoir de l'eau par ici, bien sûr. Un nuage a voilé le soleil. Fauvettes et pinsons se taisent un moment. N'entendez-vous pas ces bruits frais, ce murmure clair ? Pénétrez sous bois. Regardez. Près de ce tas de pierres verdâtres, des cressons frémissent. Et, plus loin, ne voyez-vous pas le mince ruban d'argent limpide qui serpente et court comme une couleuvre effrayée ? Vous y êtes... C'est la source.

Combien ce filet d'eau, qui va faire tant de chemin et se corrompre, hélas ! au cours du voyage, est exquis au départ ! Il offre le symbole même de la candeur... Cependant, tout en descendant la côte, dans sa fuite de reptile sous les herbes, le ruisseau a recueilli d'autres ruisselets, s'est grossi de sources invisibles. Le voici maintenant dans le creux d'un vallon dont il épouse la courbe harmonieuse. Qu'il est faible encore, le petit cours d'eau ! Une planche suffit pour le franchir ; et, dans les étés de sécheresse, on ne voit guère, par places, dans son fossé, que de la boue et des pierres. Néanmoins, c'est vers lui que vont en secret les eaux souterraines. Il traverse à présent de grasses prairies. Le saule croît sur ses bords, et les vieilles souches, en double ligne, dressent là leurs pâles feuillages. Parfois, une vache des pâturages voisins descend, lourde et maladroite, dans l'eau courante, s'y abreuve, et regarde à l'horizon d'un air étonné.

C'est seulement quelques lieues plus loin, au carrefour des trois vallées qui lui apportent leur liquide tribut, que l'humble cours d'eau se transforme en petite rivière. La géographie lui a déjà imposé son nom de fleuve, l'illustre nom qu'il gardera pour porter les imposants bateaux de mer, et résister à l'impétueux effort des mascarets. Mais il n'est encore qu'un fleuve adolescent, que les vieux ponts de pierre enjambent d'une seule arche, et qui conserve sa grâce champêtre.

Il coule avec lenteur sous les ormes et les trembles entrelaçant leurs rameaux ; et, sur son eau calme et assombrie par les frondaisons profondes, le martin-pêcheur, en s'envolant, fait glisser son reflet bleu. Au printemps, c'est un concert sans fin, dans les buissons des deux rives ; et les libellules d'azur, posées

par groupes sur les roseaux, semblent les notes de la musique que chantent tous les virtuoses ailés.

Le jeune fleuve, à peine canotable encore, est très solitaire. Tout au plus, de loin en loin, dans un bachot amarré à quelque tronc d'arbre, on aperçoit une veste de coutil, un bout de barbe grise sous un chapeau de paille, une longue canne à pêche et, au bout de la ligne, un petit flotteur, — la seule note rouge dans toute cette verdure, — qui s'en va tout doucement parmi les larges feuilles des nénuphars. Mais il devient rapidement adulte, le jeune fleuve, et sa masse d'eau, toujours plus abondante, commence à faire son œuvre utile.

Quand il passe près d'un village, il entend le rire bavard des laveuses aux bras nus et le bruit des battoirs rythmiques ; et il entraîne les bulles diaprées du savon. Ses premiers travaux conservent un caractère innocent et pastoral. C'est avec une sorte de complaisance heureuse qu'il entre dans le bief du moulin, qu'il se jette sur les palettes de la pesante roue pour la faire tourner, qu'il retombe en cascade avec un bouillonnement joyeux, qu'il s'amuse à balancer sur ses flots, un instant agités après leur chute, la coquette escadrille des canards.

Soudain, au détour d'un coteau, il reçoit son premier affluent. Deux fois plus large et plus profond, il mérite maintenant d'être appelé fleuve. Il va calme et laborieux, car désormais il porte bateaux. Sur sa berge, le long des peupliers frémissons, les chevaux de halage tirent à plein collier, en amont, les chalands vides ; et sur les péniches aux vives couleurs, qui descendent en aval, les marins chantent. Il va, traçant de gracieux méandres, parfois serré entre les coteaux à vignes, parfois s'attardant et prenant ses aises à travers les herbages. Le long de ses rives fécondes se multiplient les villages, et les clochers, tranquilles comme de vieux bonshommes, le regardent passer. Il va. Il absorbe une rivière, puis une autre encore. Plus loin, là où se dessine sur le ciel la silhouette d'un éclusier, un canal l'enrichit de son torrent captif. Il va, le noble fleuve. Il traverse des cités illustres. Encombré de pontons et d'embarcations de toutes sortes, il coule avec plus d'impétuosité entre des pierres historiques, se rue en grondant sous les arches sonores des ponts monumentaux ; et, par-dessus les quais pleins de foule et de tumulte, les flèches à jour des vieilles églises jettent sur ses flots leur reflet tremblant.

Le fleuve est, à présent, dans toute sa force et dans toute sa majesté, mais il est au terme de sa course. Voici l'estuaire ; il est si vaste que là-bas, tout là-bas, à l'ancre près de la rive vague et lointaine, les navires qui ont fait le tour du monde, ceux qui ont sillonné des mers d'indigo sous des cieux de flammes, et ceux dont la dure étrave a brisé les glaçons au milieu d'affreuses ténèbres, les sveltes trois-mâts, les puissants steamers paraissent de fragiles coquilles gréées de toiles d'araignées. La dernière balise est dépassée maintenant, et, sur la côte grise, les tourelles blanches des phares, toutes petites, sont à peine visibles. L'énorme masse liquide, que le mouvement des marées repousse et attire tour à tour, tantôt se hérissent de petites vagues irritées par la lutte et tantôt se précipite en avant avec le glissement d'un rapide. Au large, d'où le vent apporte une confuse clamour, les lames de fond, secouant leur chevelure d'écume, accourent en barrant l'horizon brumeux, et de grandes mouettes au vol d'ange planent sur

le fleuve avec d'aigres cris et semblent les sinistres messagers de l'abîme qui va l'engloutir.

(*La bonne souffrance*)

François COPPÉE.

SUJETS A DÉVELOPPER : Le ruisseau, la rivière, le torrent.

ORTHOGRAPHE : Chaque alinéa de cette composition peut servir de dictée avec les titres suivants : la source, le ruisseau, la rivière, le jeune fleuve, le fleuve, l'estuaire.

Paul CHAPUIS.

DICTÉE

La radioactivité.

Des particules de matière se détachent de tous les corps et s'en vont dans l'espace avec des vitesses folles. Le projectif de guerre, le plus puissamment lancé, fait un kilomètre à la seconde : la molécule de radium va cent mille fois plus vite ; elle va de la terre à la lune en quatre secondes, alors qu'un boulet de canon mettrait huit jours.

Pour concevoir ces émanations matérielles des corps radioactifs, il faut les comparer à des faits connus. Le grand Berthelot a étudié la sensibilité de notre odorat, qui est relativement considérable, puisque nous sentons la présence d'un centième de millionième de milligramme d'iodeforme !

Que sont nos balances pour apprécier de telles pertes de poids ! Un gramme d'iodeforme perd en une année un centième de milligramme de son poids, soit un milligramme par siècle, tout en émettant des flots de particules en tous sens.

Pour le muse, c'est encore plus extravagant, puisque ce curieux produit perd un milligramme en cent mille ans !

Il y a donc, dans très peu de matière, un nombre fantastique de particules. Un millimètre cube de gaz hydrogène, qu'on pourrait loger dans une tête d'épinglé, contient environ trente-six millions de milliards de molécules !

(Gustave Krafft, *Foyer romand* 1909, p. 68 et 69.)

NOTES. — Degré supérieur. A mettre en rapport avec les leçons de sciences naturelles. Après qu'on les aura lus et expliqués, ces deux fragments pourront servir à des exercices de langue maternelle : vocabulaire, grammaire, dictée, analyse, familles de mots, etc. Le second gagnera à être complété par quelques brèves indications sur les deux Curie et la découverte du radium. On trouvera des portraits de ces savants, dans la *Semaine littéraire* du 27 février 1904 et du 28 avril 1906.

Ces sujets sont un peu difficiles. Mais ils font réfléchir. Ils ouvrent des horizons. A recommander, dans le même ordre d'idées, la lecture de l'article de M. Emile Yung, dans la *Semaine littéraire* du 18 janvier 1908, *Les infiniment petits*.

La même revue a publié deux portraits de Marcelin Berthelot, le 23 et le 30 mars 1907.

Alb. C.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
INSTITUT HENCHOZ

à CHATEAU-d'ŒX.

Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître de mathématiques et de sciences physiques et naturelles à l'Institut Henchoz, à Château d'Œx.

Obligations légales.

Traitemen^t annuel : 3000 fr., soit 2500 fr. en espèces et la jouissance d'un appartement avec jardin, évalué 500 fr. (Cet appartement ne sera disponible qu'à partir du 1^{er} octobre 1909).

Adresser les demandes d'inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, jusqu'au 5 avril prochain, à 6 heures du soir.

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8, LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

Librairie F. ROUGE & C^{IE}, Lausanne

Vient de paraître :

Manuel de composition française, à l'usage des maîtres du degré intermédiaire des écoles primaires de la Suisse romande, par Gustave CHAUDET, instituteur. 1 vol. in-18, cartonné. **I 25**

Cours d'algèbre élémentaire, à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire et des écoles primaires supérieures de la Suisse française, par Edm. MARREL, professeur au Collège scientifique à Lausanne. 1 vol. p. in-8 cart. **4 —**

Flore de la Suisse, Première partie.

Flore d'excursion, de SCHINZ et KELLER. Edition française revue par les Professeurs Dr E. WILCZEK et H. SCHINZ. 1 vol. in-18, avec figures, relié toile. **10 —**

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1^{re} série d'épreuves : les 26, 27 et 28 avril.

2^{me} série d'épreuves : les 1 et 2 juillet.

Demandez **règlement** et **horaire** à la Direction.

H 3062 L.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES
H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-Ve. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

LANGUE ANGLAISE (Méthode directe)
THE GIRL'S OWN BOOK (3^{ME} ÉDITION)



PAR

Mme G. CAMERLYNCK-GUERNIER
Professeur aux Cours secondaires
Paris (XI^e)

G. CAMERLYNCK
Professeur au Lycée Voltaire

Ouvrage à l'usage des élèves de Première année des Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles, Ecoles normales, Ecoles primaires, Ecoles primaires supérieures, etc. Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales. Cartonné toile . . . 2 fr. 50



Vient de paraître

ALICE IN ENGLAND
THE GIRL'S OWN BOOK (2^{ME} ANNÉE)

par LES MÊMES

(Classes de seconde année)

Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales, cartonné toile . . . 2 fr. 50

AUTRES OUVRAGES DE M. G. CAMERLYNCK

PROFESSEUR AU LYCÉE VOLTAIRE

FIRST STEPS IN ENGLISH

Première année d'Anglais (Classes Elémentaires et Préparatoires). Un beau petit volume orné d'un grand nombre d'illustrations, dont plusieurs hors texte. Cartonné toile souple, 2^e édition . . . 1 fr. 50

A Handbook of English Composition
(100 modèles de rédactions anglaises)

Classes de Quatrième et de Troisième. — Enseignement secondaire des jeunes filles (3^e et 4^e années). 1 vol. abondamment illustré, cartonné toile souple, 2^e édition . . . 2 francs

A Handbook of Essay-Writing

Classes de Seconde et de Première. — Méthodes de composition en langue anglaise. Sujets de rédaction simples, puis complexes. Narrations, descriptions, lettres, etc., avec applications à la grammaire et au style. Matériaux et modèles pour chaque sujet. 1 vol. illustré de gravures hors texte, cartonné toile souple, 2^e édition . . . 2 fr. 75

English Object Lessons, 1^{re} partie. — Vocabulaire et lectures conformes au nouveau programme (*School-life. Numeration. Time and Weather. The Human Body. Food and Clothing. The House. The Family*). 1 vol. cart. toile souple, illustré d'images sans paroles, 7^e édition (35^e mille), par MM. Ducruet, prof. au lycée Carnot, Gibb et Stryienski, prof. au lycée Saint-Louis. 2 francs

English Object Lessons, 2^e partie. — Vocabulaire et lectures (*The Country. The Seasons. The Town. Nature. Geography*). 1 vol. cart. toile souple, orné de nombreuses gravures, 5^e édition (25^e mille), par LES MÊMES . . . 2 francs

Short English Grammar. — Un volume cartonné toile souple, 5^e édition (22^e mille), par LES MÊMES . . . 1 fr. 20

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

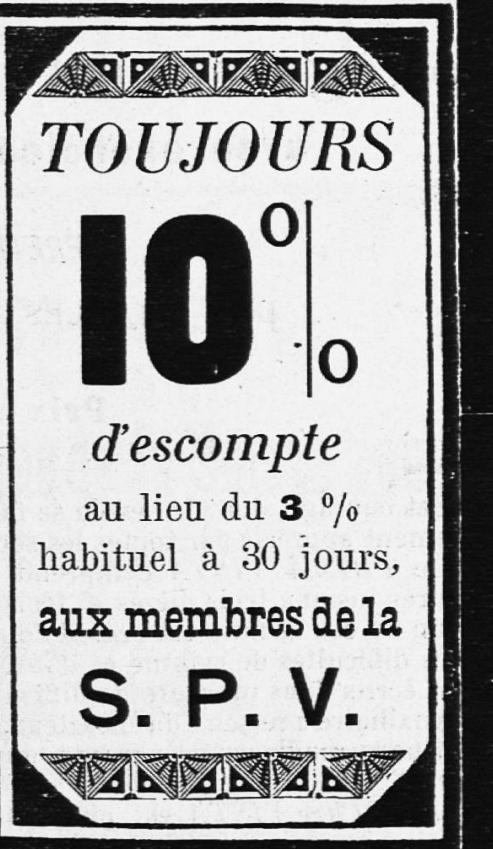
Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..
• MODÈLE

*Maier
& Chapuis*

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



Deux places de

Maitre de français

(brev. prim. ou lic.), sont à repourvoir dans Institution de Jeunes Gens. Connais. de l'allem. désirée. Pratique de l'enseignement exigée. Adres. offres avec certif. et photo. Case postale 112, Neuchâtel.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net: 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE MUSIQUE CHORALE

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.